

D
O
M
P
I
E
R
R
E

Le JOURNAL de notre VILLAGE



DECEMBRE 2021



Défilé du 11 novembre



Le mot du Maire

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

L'année 2021 s'achève déjà. L'espoir de pouvoir retrouver une vie normale, festive, conviviale et sans contrainte, s'annonçait, mais la contamination reprend.

Faisons preuve d'humilité devant ce virus qui mute dès que nous le combattons.

La nature est plus forte que l'homme.

Nous devons vivre avec, mais nous avons les moyens de nous protéger pour éviter sa propagation et, c'est ainsi que nous gagnerons.

Le temps jouera en notre faveur si nous respectons les mesures barrières.

Croyons en l'évolution des vaccins.

Arrêtons de nous battre pour défendre nos points de vue qui ne sont souvent étayés que par la rumeur, les idées reçues et les médias. Soyons au contraire, solidaires et unis devant cette situation. N'ayons pas peur mais ne bravons pas non plus, les interdits.

J'ai eu le bonheur de partager une soirée avec les volleyeurs, un après-midi avec les aînés.

Ce fut un plaisir de se retrouver. Merci à celles et ceux qui ont organisé ces moments de détente dans le plus grand respect des mesures imposées.

Nous avons manqué de fêtes. Je regrette profondément l'annulation de celle que nous avions programmée et offerte le 27 novembre.

A contrario, le travail dans la commune fut intense.

Les nouvelles rambardes de sécurité de la rue du Calvaire, financées par le département, apportent une note d'embellie et de sécurité.

L'intérieur de notre mairie a changé de décor, félicitations à nos employés pour la qualité du travail accompli.

Beaucoup d'autres travaux ingrats sont réalisés tous les jours par tous nos employés. Hommes et femmes ont travaillé dans des conditions parfois difficiles et nous gardons tous à l'esprit, la notion de service public.

Nous ne satisferons jamais les grincheux.

Je souhaite cependant que certains se calment.

Faisons preuve de discernement, de bon sens et respectons les autres.

L'année 2021 restera dans les mémoires, une année difficile avec une météo désastreuse.

Beaucoup d'entre nous, jeunes et moins jeunes nous ont quitté trop vite.

Tous, ils nous manqueront. J'ai une grosse pensée pour leurs familles.

Soyons optimistes pour les jours et mois à venir.

Que les fêtes vous rassemblent, que l'année nouvelle atténue vos peines.

Que 2022 vous apporte la joie, le bonheur et la réussite.

Merci à tous les enfants qui ont à la fois participé au nettoyage de la nature mais aussi à ceux qui ont réhaussé de par leur présence, la cérémonie de l'Armistice du 11 novembre avec leurs professeurs.

Bienvenue aux nouveaux dompierrois et merci à certains pour leur créativité.

J'aimerais accueillir en mairie celles et ceux qui ne se sont pas encore présentés.

A bientôt.

Bien respectueusement vôtre.

Le Maire,

Jean-Pierre LIBERT.

P.S : Je remercie celles et ceux qui alimentent ce journal avec leurs articles très enrichis de photos.

Quelques travaux parmi tant d'autres



Nouvelle porte en chêne de l'église



Rambardes de sécurité de la rue du Calvaire

Mairie



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2021.

Présents : Jean-Pierre Libert - Hélène Darly--Sabrina Boizet- Jacky Hocquet- Christophe Marissal- Alain Basly-Philippe Dufrenne- Alexandre Liénard- Jean Marc Meurant-Paulin Lescut

Absents excusés : Michel Picavet- Alain Macaret (1 pouvoir) -Louis Bertrand -Patrick Douai (1 pouvoir) - Jean Pierre Bertrand

Absent :

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 30.

1) Secrétaire de séance :

A été nommé secrétaire de séance Christophe Marissal.

Votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

2) Délibération pour l'adhésion au Syndicat mixte au titre de la compétence « Usages numériques / NTIC en matière numérique éducatif :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la 3CA, par délibération en date du 28 juin 2021 a sollicité son adhésion au syndicat mixte Nord Pas de Calais Numérique au titre de la compétence « usages numériques/NTIC en matière numérique éducatif ». Cette adhésion permettra à la communauté de communes de financer la mise en place et le fonctionnement d'un ENT (Environnement Numérique de Travail) pour les écoles du 1^{er} degré du territoire intercommunal.

L'intérêt est de mettre en relation directe l'école avec la famille via le portail informatique pour indiquer les sorties, les résultats scolaires ou tout autre information.

Son coût à la charge de la 3 CA est de **18 centimes d'euros** par élève et par an ajouté à un forfait annuel de **60 euros** par commune.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable à l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal décide d'adopter la proposition.

Votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

3) Délibération pour achat cases columbarium :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il ne reste plus que 2 cases de disponibles au columbarium. Il est souhaitable de commander 3 cases rapidement compte tenu de la situation de crise actuelle pour les approvisionnements.

Le devis pour 3 cases avec la pose en quinconce sur le dessus des cases posées au sol, s'élève à **3216€**.

L'achat des cases au columbarium n'était pas prévu au budget, donc une décision modificative du budget de fonctionnement vers l'investissement d'un montant de **3216€ HT** pour 3 cases est à faire.

Le montant est supérieur à la première rangée qui était de **2634€** en 2018.

L'évolution des prix provient de l'assise en marbre posée sur les cases du dessous, pour soutenir les nouvelles.

Ceci engendre aussi la modification du prix de vente des cases aux familles.

La première proposition était de répercuter le surcoût de la fourniture sur le prix d'acquisition aux familles.

Monsieur Christophe Marissal propose de fondre les prix actuels avec les nouveaux, afin de ne pas avoir une augmentation importante et d'harmoniser le prix pour tout nouvel achat de case.

Après débats, il est convenu d'appliquer le nouveau prix d'achat à compter de la mise en place des nouvelles cases, ou au plus tard, le 1^{er} janvier 2022 **soit 960€ + 47€ de frais**.

Monsieur le Maire demande de passer aux votes pour effectuer les 2 délibérations.

Délibération pour l'achat des 3 cases au columbarium avec modification budgétaire :

Décision Modificative : prendre au 022 (dépenses imprévues) - **3216€** et mettre au 023 (virement de la section d'investissement) + **3216€**

Du 023 - **3216€** au 021 ((virement de la section de fonctionnement) +**3216€**

Du 021 -**3216€** au 21316 (équipement cimetière) + **3216€**

Votants : 12

Pour : 12

Exprimés : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération pour le nouveau prix de vente des cases columbarium :

Votants : 12

Pour : 12

Exprimés : 12

Contre : 0

Abstention : 0

4) Délibération pour achat colonne du souvenir :

Monsieur le Maire expose aux membres présents ce qui suit :

Notre espace cinéraire est doté d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

Monsieur le Maire souhaite à la demande d'habitants, de doter ce jardin du souvenir d'une colonne en marbre qui permettra d'y coller des plaques d'identité des cendres des défunts qui n'ont pas de sépultures (cendres dispersées) et qui sont les descendants ou ascendants des familles dompierroises.

Le montant de cette colonne du souvenir de 160 cm rendue, posée, est de **1682€ HT**.
10 plaques pour y graver les noms seront commandées en même temps.

Monsieur le Maire propose de vendre ces plaques au prix de **50€**. Le coût de la gravure sera en sus mais le type de caractères sera identique.

Le montant total TTC de la colonne et des plaques est de **2366.40€**.

Ce montant sera inscrit au budget au compte 21316 et engendrera une nouvelle décision modificative.

Décision Modificative : prendre au 022 (dépenses imprévues) – **2366.40€** et mettre au 023 (virement de la section d'investissement) + **2366.40€**

Du 023 –**2366.40€** au 021 ((virement de la section de fonctionnement) +**2366.40€**

Du 021 –**2366.40€** au 21316 (équipement cimetièrre) + **2366.40€**

Monsieur le Maire demande de passer aux votes pour effectuer les 2 délibérations.

Délibération pour l'achat de la colonne du souvenir avec décision modificative :

Votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération pour le prix de vente des plaques :

Votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

5) Expérimentation sur dispositif de collecte du verre en colonnes d'apport volontaire :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que cela consiste à expérimenter l'apport volontaire du verre dans des cloches destinées à cet effet et ramassés par le prestataire de la collecte des ordures ménagères.

Cette expérimentation a pour but d'optimiser le ramassage pour des raisons économiques.

Une réunion aura lieu avec les techniciens de la 3CA pour expliquer les détails à l'aide d'un diaporama.

6) Comité Saint Etton :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faut renommer un bureau pour le comité Saint Etton pour prétendre à la subvention de **2000€** pour notre fête annuelle.

Un courrier de la poste nous demande de les informer de la composition du nouveau bureau.

Les membres du bureau du comité Saint Etton sont:

- Jean Marc MEURANT : Président
- Sabrina BOIZET : Vice-Présidente
- Paulin LESCUT : Trésorier
- Sylvia LAZZARANO : Secrétaire

Le dossier de changement du bureau doit être remis à la sous-préfecture.

7) Infos diverses :

- Travaux :

Salle des fêtes : Les travaux de réfection des sanitaires, du bar, de l'escalier de scène et parking PMR sont en cours de finition.

La commission a contrôlé les travaux et ont remarqué des manques de finition.

- Mairie : Le plafond, le plancher et mur de la salle de réunion ont été cassés. La pose des placos est en cours pour l'escalier.

L'ensemble des travaux est exécuté par le personnel communal.

- Espaces verts : Compte tenu de la végétation luxuriante les accotements ont déjà été effectué 3 fois. Montant total des factures 2436€ TTC. Il apparait que le montant de la prestation est nettement inférieur au prix de revient qui est celui des travaux exécutés par nos salariés avec notre matériel.

- Rallye Charlemagne : En raison de la crise sanitaire, les épreuves de la Salmagne et à Hautmont sont annulées ainsi que la venue de Sébastien LOEB.

Le Rallye est maintenu à Dompierre, nous attendons de nouvelles informations.

Nous devons distribuer les programmes comme prévu avant le 02 octobre 2021.

- Personnel communal : Deux adjoints techniques ont terminé leur contrat et un employé administratif à l'accueil nous quitte le 06 octobre 2021.

* 2 adjoints techniques ont été recrutés pour 1 an en contrat PEC

* 1 adjoint administratif a été également recruté en contrat PEC pour l'APC et le secrétariat.

- Vente d'un hall du CD124 : Nous avons recontacté le notaire qui s'occupe de préparer le compromis de vente.

Un certificat d'urbanisme est en cours d'instruction.

Des devis ont été demandés pour les travaux d'évacuation d'eaux usées, l'amenée d'eau potable et l'électricité en déplaçant l'alimentation actuelle.

- Dossiers de subvention : Le dossier DSIL pour la réfection de la salle des fêtes n'a pas été retenu par la préfecture.

Nous déciderons ultérieurement de le représenter ou pas.

- ADVB : Nous avons des soucis pour effectuer les travaux subventionnés dans les délais et dans le cadre de l'ADBV et Monsieur le Maire a demandé un avenant à la convention pour un report d'exécution d'un mois.

Il n'a pas l'accord pour l'instant, nous risquons de perdre les subventions si nous ne fournissons, pas, les pièces requises dans les délais impartis soit le 30 septembre 2021.

- ASD : Lecture du mail de Monsieur Castelain qui évoque un manque d'entretien du terrain. Monsieur le Maire évoque les problèmes inhérents à la météo.

- RIFSEEP : Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il s'agit du nouveau régime indemnitaire qui est passé une seconde fois en commission paritaire au centre de gestion et de nouveau retoqué.

Incompréhension totale.

Nous avons l'obligation de le mettre en place et on nous refuse l'accord.

Madame la Trésorière avait prévenu que l'accord pouvait être rapide ou mettre 6 mois.
Dans l'attente, Monsieur le Maire est obligé de réquisitionner le trésorier. Si la situation persiste il y aura peut-être un souci pour payer le 13^{ème} mois.

- ENEDIS : Suite aux différents incidents sur le réseau, Enedis nous informe que des travaux de renforcement de réseau aérien vont être réalisés par le Syndicat d'Electrification Rurale sans doute courant 2022.

Il s'agit du renforcement de la ligne ABT70 sur 280m rue d'en Haut pour un montant de **26 200€** et renforcement de la ligne ABT70 sur 160m rue du Monceau pour un montant de **17 200€**.

* Demande de Monsieur et Madame LABBE pour acquérir une parcelle du terrain communal devant leur habitation.

Après examen de la situation cadastrale et la faible largeur de la voie de circulation, Monsieur le Maire après débats a présenté à l'assemblée le projet d'acquisition d'une partie de cette voie par Monsieur et Madame LABBE.

Votants : 12

Pour :

Exprimés : 12

Contre : 12

Abstention : 0

Le chemin communal gardera sa superficie.

La séance fut levée à 21h.

Vu par Nous, Jean-Pierre Libert, Maire de la Commune de Dompierre sur Helpe, pour être affiché le 14 septembre 2021 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

Dompierre sur Helpe, le 14 septembre 2021.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 octobre 2021.

Présents : Jean-Pierre Libert - Hélène Darly—Sabrina Boizet- Christophe Marissal-Alain Basly-Philippe Dufrenne- Alexandre Liénard- -Paulin Lescut- Jean Pierre Bertrand

Absents excusés : Michel Picavet- Alain Macaret -Louis Bertrand -Patrick Douai (1 pouvoir) - Jean Marc Meurant (1 pouvoir) - Jacky Hocquet

Membres de la 3CA : Carine Julien- Monsieur Jean Claude Fovez, Maire de Prisches, Vice-Président de la 3CA en charge de toutes les questions environnementales et du ramassage des ordures ménagères.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures.

1) Secrétaire de séance :

A été nommée secrétaire de séance Hélène DARLY.

Votants : 10

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

2) Présentation de l'expérimentation de la collecte de verres par apport volontaire avec la participation de la 3CA :

Avec d'autres membres de la 3CA et un bureau d'études, un projet de ramassage du verre par apport volontaire a été élaboré.

Nous avons besoin pour mettre en place cette pratique de villages expérimentaux avant d'étendre ce mode de fonctionnement qui deviendra quasiment obligatoire et responsable dans le temps avec les nouvelles lois qui vont s'instaurer dès la fin 2022.

A la fin de 2022 nous aurons l'obligation de collecter tous les plastiques.

Cette collecte complémentaire entrainera 30 à 60% de volume supplémentaire. De ce fait, nos bacs de tri sélectif actuel seront trop petits.

L'idée est de décroisonner le bac afin de pouvoir y déposer toutes les matières plastiques.

De ce fait, l'obligation de mettre un troisième bac pour le verre devient nécessaire. Ce troisième bac va induire un coût supplémentaire de collecte.

Nous ne souhaitons pas cette augmentation.

En conséquence, la 3CA souhaite que quelques communes expérimentent l'apport volontaire des verres, jusque des cloches de collecte disposées à des endroits accessibles, et bien répartis sur la commune.

Monsieur le Maire souhaite que notre commune fasse cette expérience afin de pouvoir nous rendre compte de l'effet positif ou négatif, tout en sachant que sur notre territoire national, 84% des communes en France, ont opté pour l'apport volontaire du verre dans des collecteurs.

Cette expérimentation permettra de faire une analyse concrète du mode de collecte et le résultat permettra d'étendre à toutes les communes le même processus.

Si le système n'est pas favorablement concluant, nous reviendrons à la collecte par bacs avec l'ajout d'un troisième bac et une augmentation de la TEOM.

Une commission s'est réunie pour définir les points de collecte qui sont à peaufiner, mais répartis comme suit :

- le parking de la Gare
- le parking des ateliers municipaux (CD124)
- le terrain multisports

Après démonstration par vidéo et débats, Monsieur le Maire demande de voter l'accord de cette expérimentation courant 2022. Ce vote ne sera validé qu'après avoir l'assurance que ces investissements ne pénaliseront pas la communauté de communes, et que la commune n'apportera aucune participation financière.

Votants : 10

Pour : 10

Exprimés : 10

Contre : 0

Abstention : 0

3) Questions diverses :

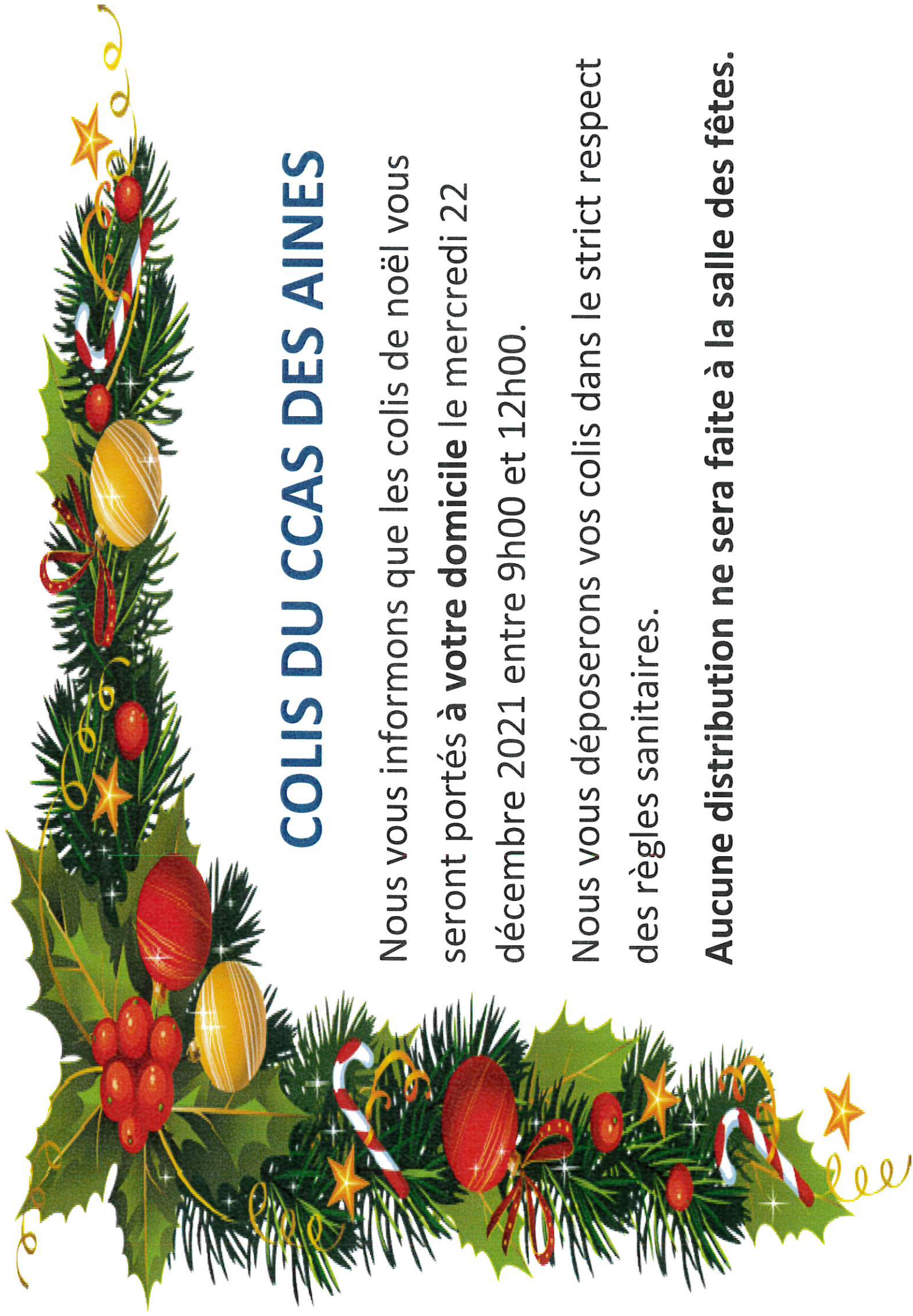
* Organisation sommaire de la commémoration du 11 novembre avec cette fois un vin d'honneur (impossible depuis 2 ans)

* Monsieur le Maire confirme la volonté collective d'offrir un spectacle aux dompierrois le 27 novembre mais à condition de la présence d'un minimum de spectateurs.

La séance fut levée à 19h30.

Vu par Nous, Jean-Pierre Libert, Maire de la Commune de Dompierre sur Helpe, pour être affiché le 20 octobre 2021 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

Dompierre sur Helpe, le 20 octobre 2021.



COLIS DU CCAS DES AINES

Nous vous informons que les colis de Noël vous seront portés à **votre domicile** le mercredi 22 décembre 2021 entre 9h00 et 12h00.

Nous vous déposerons vos colis dans le strict respect des règles sanitaires.

Aucune distribution ne sera faite à la salle des fêtes.



La Mairie et l'APC seront fermées

Du 25 au 28 décembre 2021 et
du 30 décembre au 2 janvier 2022

Ouverture le 29 décembre aux horaires habituels

**Merci de votre compréhension.
Bonnes fêtes de fin d'année à tous**

« Nettoyons la nature », ce n'est pas si dur !



Le vendredi 24 septembre, les élèves de l'école des Boutons d'Or ont participé à l'action « Nettoyons la nature », qui a pour objectif de sensibiliser les gens au respect de la nature et de l'environnement.

Les élèves de chaque classe ont enfilé des gants et un chasuble pour aller ramasser les déchets. Avant de partir, ils en ont profité pour prendre quelques photos. Ils ont préparé sept grands sacs poubelles, correspondant à la classification des déchets : le verre, le plastique, le papier et le carton, les déchets organiques, les déchets dangereux, le métal et pour finir les déchets non recyclables. Les enfants de Mme Janot (TPS-PS-MS) sont restés dans l'enceinte de l'école, ceux de Mme Tuche (GS-CP) sont partis aux abords de la salle des sports alors que la classe de Mme Libert (CE1-CE2) est allée au niveau du plateau sportif. La classe de Mme Lambet (CM1-CM2) s'est occupée des déchets sur le trajet de la salle des sports et du terrain multisports. Les élèves et leurs enseignantes ont été contents de remarquer qu'il y avait beaucoup moins de choses à ramasser que les années précédentes. Ce qu'ils ont trouvé le plus, ce sont des mégots de cigarettes, des morceaux d'ardoise, des papiers d'emballage, et des bouts de verre. Pour les élèves, cette action est géniale car elle apprend à tout le monde qu'il est important de moins polluer les endroits où on vit.

La classe des CM1-CM2



Opération « Nettoyons la nature . »
Classe des CE1/CE2

Année 2021/2022



Le matin ,du vendredi 24 septembre ,la maîtresse avait ramené des déchets ,elle les avait étalés dans le couloir .Nous les avons tous triés .

Ezékiel et Suzanne

Les élèves de la classe ont trié du papier ,des plastiques , des épluchures de carottes et d'autres légumes , de l'herbe et plein d'autres déchets .



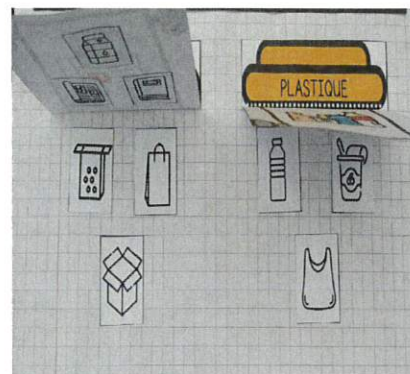
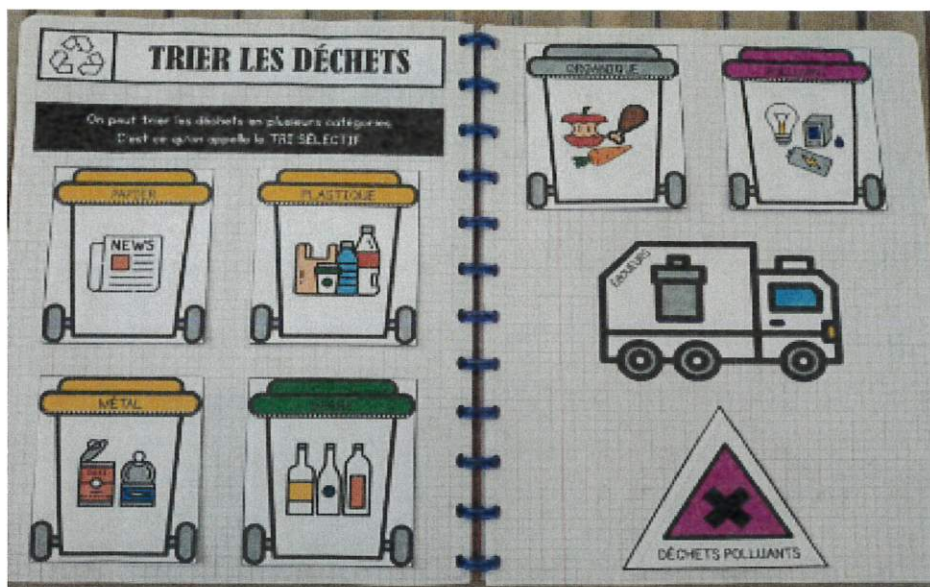
Mathilde et Solène



Les élèves ont préparé 7 sacs poubelles pour 7 types de déchets : le papier ,le verre ,le plastique, les déchets dangereux, les déchets ménagers , le métal et les déchets organiques .

Noah

Nos sacs de collectes étaient prêts pour l'après -midi . Et voici la leçon que nous avons construite !



L'après -midi , près de la salle des fêtes ,les élèves ,en tenue ,ont ramassé des déchets et nettoyé les abords du terrain . Clara et Zoé



On a ramassé beaucoup de déchets organiques :ce sont des épluchures,des feuilles et des branches .Le sac des déchets organiques a été le plus rempli .

Nino et Sacha

Derrière le terrain multi-sport ,les élèves ont fait une drôle de découverte : un barbecue caché derrière un arbre, près de la rivière .

Nola et Mélodie



Le 24 septembre ,avant de partir dans les rues ,les enfants ont pris une photo de tout le groupe , puis ils sont partis à l'aventure .

Yaël

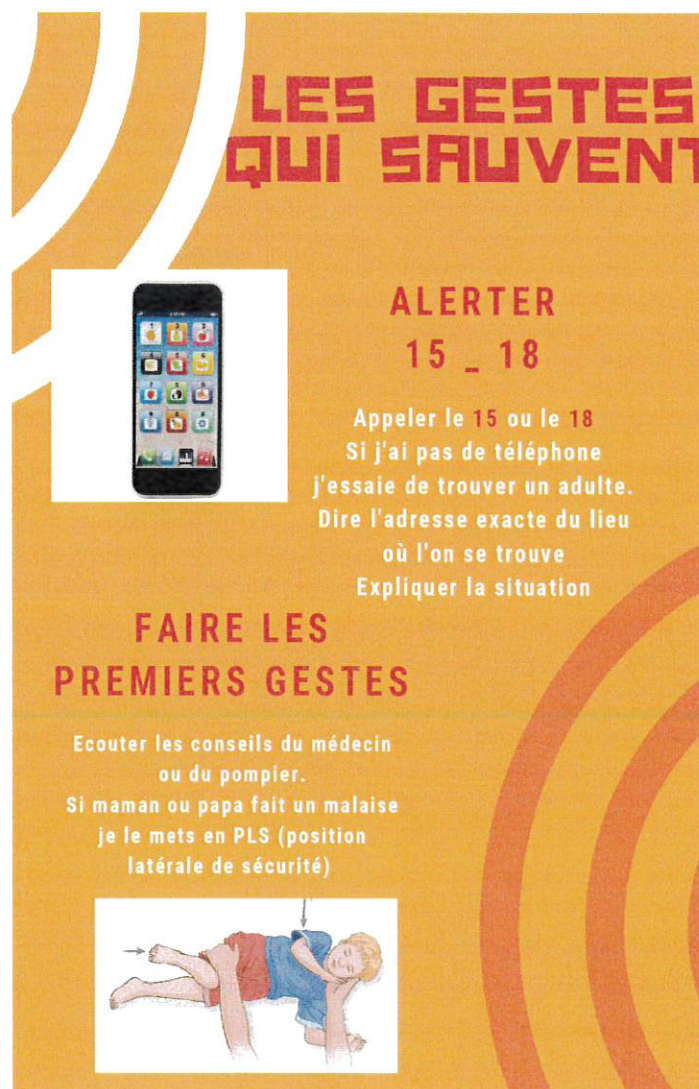
<h2>Devinettes</h2>	
	4*Je suis utilisé pour les emballages. Je suis transparent et on me jette trop souvent dans la mer. Qui suis-je ?
1*Je m'en sers pour ne pas me salir les mains. Je marche par pair. Qui suis-je ?	5*Je vis aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Je suis souvent offerte pour des occasions exceptionnelles. Qui suis-je ?
2*Je peux être noir, bleu ou vert. Je sers à jeter des déchets. Qui suis-je ?	6*Je me mets dans la bouche et je fais de la fumée. On me jette trop souvent dans la rue. Qui suis-je ?
3*J'ai plusieurs homonymes, dont un est une couleur. Qui suis-je ?	7*Je suis en métal et on m'ouvre avec les doigts. Je suis généralement utilisée pour les boissons. Qui suis-je ? *
Réponses: 1 *les gants /2 *les sacs poubelle /3* le verre (vert..)/4 *le plastique /5* les fleurs /6*la cigarette /7* la canette	

La classe des GS/CP vous présente leur AFFICHE sur
les Gestes Qui Sauvent.


Dans le cadre du dispositif « Apprendre à Porter Secours » (APS), nous avons travaillé en classe sur « **l'alerte** ». Nous avons appris notre adresse, lorsque nous sommes seuls à la maison avec papa ou maman, il est important de pouvoir agir si notre parent est dans l'incapacité de le faire.

Cet apprentissage soutient le développement du sens civique de l'élève en favorisant la connaissance et la maîtrise des règles de prévention et de sécurité.

Notre travail s'est clôturé par l'information du vendredi 22 octobre à l'école des Boutons d'or par un pompier professionnel bénévole. Nous avons pu mettre en pratique la théorie !



**LES GESTES
QUI SAUVENT**

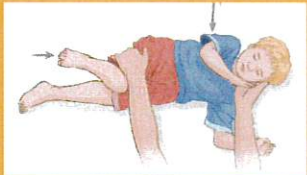


ALERTER
15 _ 18

Appeler le **15** ou le **18**
Si j'ai pas de téléphone
j'essaie de trouver un adulte.
Dire l'adresse exacte du lieu
où l'on se trouve
Expliquer la situation

**FAIRE LES
PREMIERS GESTES**

Ecouter les conseils du médecin
ou du pompier.
Si maman ou papa fait un malaise
je le mets en PLS (position
latérale de sécurité)



Les membres de l'Association DAE ont le plaisir d'accueillir depuis la reprise des cours de danse en septembre, 112 adhérents répartis dans 6 groupes malgré les contraintes du pass-sanitaire imposées.

Ci-dessous une 1ère présentation de 3 groupes



Les PINK ANGEL (8-9 ans), animés par Natacha, Anaëlle et Aurore



Les DOLLS DANCERS (13-14-15 ans), animés par Elodie et Jérôme



Les BLACKSTONES (les +18 ans), animés par Laetitia et Natacha

Prochaine manifestation : **le Goûter de Saint Nicolas** le Samedi 04 décembre.

Les membres invitent ses adhérents à participer à un spectacle autour d'un goûter et sans oublier l'arrivée de Saint Nicolas.



Les membres de l'Association vous souhaitent à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année

VOLLEY-BALL

DOMPIERRE

La saison sportive a bien redémarré pour tous les adhérents avec à ce jour 78 licenciés, dont 36 adultes et 42 enfants. Ces derniers participent aux entraînements le mardi de 17 h à 20 h, encadrés par Stéphane, Nathan, Quentin, Virginie, Christophe et Romain. Ils évoluent en championnat avesnois et en Coupe du Nord dans les catégories Benjamins et Minimes.



A noter que cinq jeunes du club ont participé au premier stage de détection UFOLEP le samedi 20 novembre : Juliette, Léna, Maïleen, Rémi et Lucas.

L'équipe A masculine se situe en milieu de tableau du championnat EXCELLENCE. Elle a gagné son premier tour de Challenge contre Orchies et jouera son prochain tour en Janvier.

L'équipe B Masculine commence difficilement le championnat avec deux défaites. Mais, étant première de leur poule en Coupe du Nord, elle aura l'avantage de recevoir Ruesnes en quart de finale le dimanche 27 février.

Les Féminines jouent le haut du tableau en Championnat EXCELLENCE, avec 4 victoires et une seule défaite. Par ailleurs, elles ont gagné leur premier match de critérium contre Thiant. Prochain match prévu le dimanche 12 décembre à domicile !

Manifestations

Le club a organisé le vendredi 19 novembre son traditionnel tournoi du « Beau Volley », à la salle des sports.

Il a accueilli 10 équipes, qui se sont affrontées tout au long de la soirée.

En ces temps difficiles, ce fut un bon moment de convivialité !



Bravo à tous les responsables bénévoles du Club qui oeuvrent tout au long de l'année pour la réussite des manifestations et pour le bon déroulement des activités sportives.

Le vice-Président,
Stéphane LAMBET

Bonjour à tous,

Nous espérons vous retrouver très bientôt pour des festivités. Nous avons des projets pour l'année 2022 :

Repas à thème, chasse à l'œuf pour les enfants de Dompierre et la fête au village pour le dernier week-end de Juin.

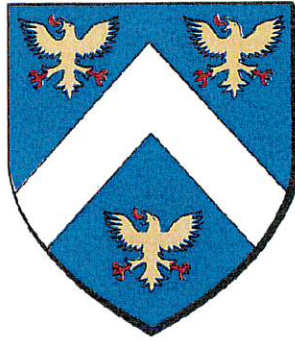
Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes en famille, entre amis. Profitez de chacun.

L'association Festive de Dompierre

Ludivine, Caroline, Virginie et Amélie.



HARMONIE



DOMPIERRE SUR HELPE

Nous regrettons et nous nous excusons d'avoir annulé nos prestations du mois de novembre pour raisons sanitaires.

Nous profitons de ce numéro pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons tous nos vœux de bonne santé pour l'année 2022.

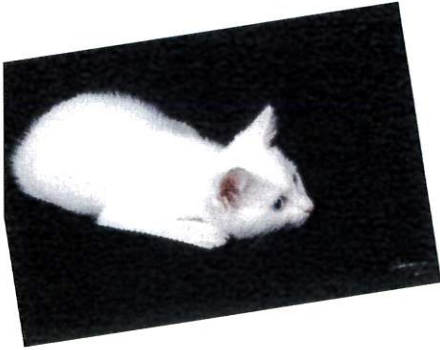
Dans l'espoir de se retrouver rapidement dans de bonnes conditions.

Mme Mirland La Présidente

M. Dessery Le Directeur de l'harmonie

Mme Détrait La Directrice de l'école de musique





Depuis peu, la commune peut compter sur une toute nouvelle entreprise pour venir renforcer son tissu commercial et entrepreneurial ; après 14 années dans le secteur bancaire, **Audrey Benaziza**, jeune quadragénaire et nouvelle Dompierroise, est à la tête de **Co'Médi Animale**, spécialisée dans la médiation animale. La zoothérapie (terme technique désignant la médiation animale) est loin d'être une spécialité nouvelle, les historiens estiment que des activités similaires existaient déjà à la fin du Haut Moyen-âge ! Par une méthode inédite, c'est le vétérinaire Ange Condoret qui a remis au goût du jour cette pratique dans les années 1980, notamment en utilisant l'animal auprès de jeunes patients dotés de troubles du langage. Aussi, l'entreprise intervient également dans l'analyse des troubles de communication entre l'animal et son propriétaire, en somme dans la communication animale.

Les champs d'action d'Audrey sont nombreux, tant la médiation animale touche un public large. Ainsi, l'entreprise peut aussi bien intervenir auprès d'une population scolaire, dans les EHPAD, dans les hôpitaux ou bien simplement pour les particuliers (devoirs assistés, séance snoezelen, lecture avec l'animal...). Le rôle de l'animal est essentiel dans cette médiation, car il permet d'apporter une présence rassurante et motivante auprès du public visé.



En définitive, les nombreux bienfaits de cette médiation, tels que la réduction du stress et de l'anxiété, la réduction de la solitude (notamment chez les personnes âgées) ou bien encore l'accroissement de la sensation d'être utile aux autres, permettent aux clients une amélioration significative de leurs vies quotidiennes.

Pour mener à bien ses missions, Audrey, grandeoureuse des animaux, peut compter sur sa petite troupe de compagnons : chiens, chats, équidés, rongeurs... C'est en réalité une véritable mini ferme pédagogique au service du bien-être dont dispose notre jeune Dompierroise, et quoi de mieux que l'Avesnois et sa diversité de faune et de flore pour créer sa société directement en lien avec la nature !



Si vous êtes intéressé par les services proposés ou pour toute question, n'hésitez pas à contacter Audrey via la page Facebook « Co'Médi Animale » ou par mail comedianimale@gmail.com

Pour participer au projet quantiradon



**Le radon, un polluant naturel venant
du sous-sol**

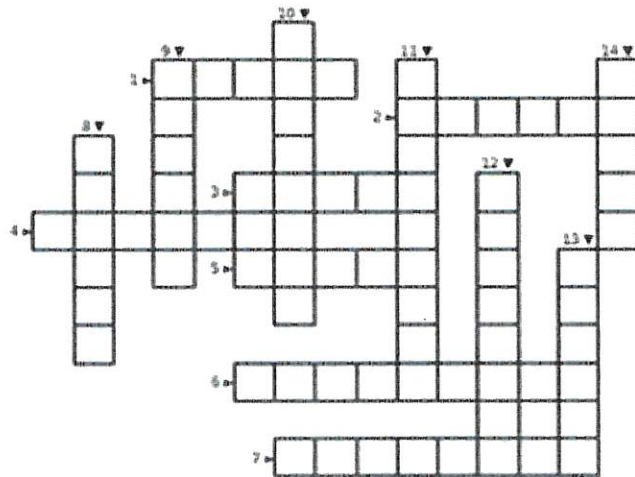
- **Mesure du radon dans votre habitation**
- **Campagne du 15 décembre au 15 mars**
- **Mesure gratuite**
- **Aucune action à faire**
- **Renseignements et inscription sur le site <https://www.atmo-hdf.fr/quantiradon>**
- **Réception du matériel après inscription**

La page des enfants

Mots croisés

Noël

Mots à placer : BOUGIE • BOULE • BUCHE • CADEAU • CHEMINEE • CHOCOLAT • ETOILE • GUIRLANDE • JOUETS • LUTIN • PERE-NOËL • RENNE • SAPIN • TRAINEAU



Horizontalement

1. C'est le dessert de Noël. Elle peut être glacée.
2. On la place tout en haut du sapin.
3. Toute ronde, elle s'accroche au sapin.
4. Il aide le Père-Noël à préparer les cadeaux.
5. C'est un arbre qu'on décore pour Noël.
6. Elle s'enroule autour du sapin pour le décorer.
7. C'est avec lui que le Père-Noël voyage autour de la Terre.

Verticalement

8. Il y en a pour les enfants au pied du sapin.
9. On l'allume pour profiter de sa douce lumière.
10. Il peut être blanc, noir ou au lait et il est délicieux !
11. Il a beaucoup de travail la nuit de Noël.
12. On dit que c'est par ici que le Père-Noël passe pour livrer ses cadeaux.
13. Quand il est emballé, on ne sait pas ce qu'il contient...
14. Cet animal rend service au Père-Noël en tirant son traineau.



LE PERE NOEL

X P T R W M T R W E R C
 B U X E M K U H P U W G
 F S N I T U L D P Ç P V
 J Z P Y E E N I M E H C
 N U I T M J O A N M N W
 W M S E R U S S U A H C
 R B N V Ç Y Ç P F N R A
 S E N N E R E R T T E L
 A C A D E A U X H E T G
 P F M A K O W T D A T C
 I B A R B E I W E U O X
 N R T R A I N E A U H F

BARBE	LUTINS
CADEAUX	MANTEAU
CHAUSSURES	NUIT
CHEMINEE	RENNES
HOTTE	SAPIN
LETTRE	TRAINEAU





**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Santé
publique
France

Ce n'est pas
parce qu'on n'en parle plus
que la grippe a disparu.
Vaccinez-vous.



La vaccination contre la grippe peut se faire en même temps que
la vaccination contre la Covid-19. Parlez-en à un professionnel de santé.

PROTEGEZ-VOUS, VACCINEZ-VOUS CONTRE LA GRIPPE



Ce n'est pas parce qu'on n'en parle plus que la grippe a disparu. **Vaccinez-vous.**

La grippe est une maladie à prendre au sérieux. Cette maladie très contagieuse peut être grave, en particulier chez les personnes fragiles : personnes âgées ou atteintes de certaines maladies chroniques, femmes enceintes, personnes obèses ou nourrissons de moins de 6 mois à risque.

La grippe n'a pas disparu. Même si on en parle moins et qu'elle a peu circulé l'année dernière, la grippe reste toujours aussi imprévisible et dangereuse pour les plus fragiles.

Protégez-vous, vaccinez-vous AUSSI contre la grippe. La vaccination antigrippale reste le moyen le plus efficace pour se protéger et protéger son entourage.

Pour en savoir plus : www.ameli.fr/grippe

Grippe & Covid-19 : la co-vaccination possible



Pas de délai

à respecter entre les 2 vaccinations

Et continuez à appliquer les gestes barrières :

- aérez les pièces souvent,
- toussiez dans votre coude ou un mouchoir,
- lavez-vous régulièrement les mains,
- respectez les règles de distanciation,
- portez un masque,
- saluez sans serrer la main,...

OBTENEZ VOTRE ATTESTATION DE DROITS EN UN CLIC

Vous devez transmettre une attestation de droits ? Vous souhaitez vous la procurer rapidement ? Avec votre compte ameli, obtenez-la en quelques secondes !



Rendez-vous sur votre compte ameli, rubrique « Mes documents », et téléchargez votre attestation de droits, vos attestations d'indemnités journalières et vos relevés mensuels.

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? **Créez-le dès maintenant !**

Sur ameli.fr, cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Sur votre téléphone, téléchargez l'application ameli via l'App Store ou Google Play.

Agissez pour les chouettes en Avesnois, posez un nichoir dans votre jardin



Le Parc naturel régional de l'Avesnois est un territoire marqué par son identité bocagère et sa couverture forestière importante.

On rencontre 3 Chouettes en Avesnois : l'Effraie des clochers, la Chouette Hulotte, la Chevêche d'Athéna. Elles utilisent notamment les cavités des vieux arbres creux du territoire pour faire leur nid et se réfugier. Mais ces espèces ont vu leurs effectifs se réduire ces dernières années tant leurs habitats sont menacés.

Afin de préserver et de conforter les populations de ces trois rapaces nocturnes, le Parc de l'Avesnois a, avec succès, déposé un dossier « Chouette corridor », dans le cadre du plan France relance consacré à la restauration écologique et aux aires protégées.



Ce programme a pour but de mettre à disposition, sous certaines conditions, des nichoirs de façon gracieuse auprès de particuliers, de collectivités (communes, communautés de communes...) et d'agriculteurs. 400 nichoirs seront ainsi répartis sur le territoire du Parc d'aujourd'hui à décembre 2022. Mais attention pas n'importe comment, ni n'importe où !

Ce programme s'inscrit dans la continuité du programme européen @thenhome, qui a permis la pose de 50 nichoirs à Chouette sur le territoire en 2019.

Vous êtes intéressé pour accueillir un nichoir sur votre propriété, vous pouvez déposer votre candidature en retirant un dossier auprès de Louisa Messaci : louisa.messaci@parc-naturel-avesnois.com. Vous souhaitez en savoir plus et obtenir des informations techniques, adressez-vous à Fabien Charlet : fabien.charlet@parc-naturel-avesnois.com

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.

Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr

Photo ©PNRA

Avec le programme « Habiter mieux » : obtenez des aides concrètes et financières pour rénover votre logement !



Les intercommunalités du territoire sont engagées aux côtés de l'État dans un **Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux »**. Le Parc est aux côtés des intercommunalités pour communiquer sur l'opération qui permet la rénovation des logements des ménages modestes et très modestes. L'objectif de ce programme est d'aider les ménages, propriétaires occupants ou bailleurs, éligibles aux aides de l'ANAH, à améliorer leur logement, leur qualité de vie et leur pouvoir d'achat.

Concrètement, le **PIG « Habiter Mieux »** aide techniquement et financièrement (sous conditions de ressources) les ménages à réaliser :

- Des travaux de **rénovation énergétique**;
- Des travaux de **rénovation lourde** ;
- Des **travaux d'adaptation** du logement pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.



Vous êtes propriétaire d'un bien dans lequel vous habitez, ou que vous voulez louer. Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation ou d'adaptation de votre logement ? Grâce au programme « **Habiter mieux** », vous pouvez bénéficier de la **mise à disposition gratuite d'un technicien pour accompagner votre projet** (prise en charge à 100% par votre intercommunalité).

Un état des lieux des travaux à entreprendre sera réalisé gratuitement et des préconisations seront formulées. Le technicien vous accompagnera également dans le montage du dossier de demande de financements.

Comment en savoir plus ?



Vous habitez les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Sud Avesnois ou du Pays de Mormal :
Un seul contact, Magalie CARTIGNY : mcartigny@groupa-ba.fr sur rendez-vous au 03-27-69-70-85

Vous habitez la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre :
Un seul contact, Sophie BARI : sbari@groupa-ba.fr sur rendez-vous au 03-27-69-70-69

Ou directement sur www.geliba-sambre-avesnois.fr / Rubrique « Prendre rendez-vous » !

Toutes les informations sur : www.parc-naturel-avesnois.fr

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – 4 Cour de l'Abbaye, 59 550 Maroilles.

Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr

Illustration ©CCPM

Concert de Noël

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE - 16H00

Église de Sars-Poteries

Le Choeur de l'Avesnois

Direction

Thibaut Waxin, chef de Choeur

Sohel Denis, professeur de chant

Annick Razny, pianiste

Le Jeune Choeur des Hauts de France

Direction

Pascale Diéval-Wils, cheffe de Choeur

Jennifer Meens, pianiste

CONCERT GRATUIT

